



# ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

L'argumentaire  
des propriétaires

Aide-mémoire

## Forêt et bois, auxiliaires du climat

La forêt et l'utilisation de la matière première bois ont des effets positifs sur le bilan du CO<sub>2</sub>. Il importe d'élaborer une politique climatique qui permette à l'économie forestière et à l'industrie du bois d'apporter une contribution optimale au stockage du carbone et à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

### FORÊT ET BOIS: LES EFFETS SUR LE CO<sub>2</sub>

#### 1. La forêt exerce une fonction de «puits de carbone»

Lors de la photosynthèse, les arbres absorbent du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et le séquestrent sous forme de carbone dans la biomasse. Le CO<sub>2</sub> ainsi lié reste stocké dans la forêt jusqu'à ce que le bois se décompose ou qu'il soit récolté.

#### 2. Les produits à base de bois stockent le CO<sub>2</sub>

Le CO<sub>2</sub> mobilisé dans le bois utilisé par exemple dans la construction d'immeubles ou la fabrication d'objets reste stocké durant des décennies. Il n'est relâché qu'au moment où les matériaux ou les objets usés sont brûlés ou incinérés.

#### 3. Matériaux et énergies de substitutions = moins de CO<sub>2</sub>

Chaque fois que du bois remplace une matière première ou un matériau non renouvelable (pétrole, gaz, plastique, béton ou métal), l'effet positif est double:

- il empêche la libération du CO<sub>2</sub> contenu dans les matériaux d'origine fossile;
- il réduit la consommation d'«énergie grise» [énergie nécessaire à l'extraction, à la production et au transport des matériaux], qui est bien moins élevée dans le cas du bois.

### EFFICACITÉ À OPTIMISER

#### 1. Stockage de CO<sub>2</sub> en forêt

Le bois croissant dans la forêt suisse piège quelque 10 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. La quantité effectivement séquestrée dépend des volumes récoltés; elle peut être influencée par des mesures sylvicoles. Une structure adéquate des peuplements, associant par exemple des arbres d'âges différents, permet d'augmenter l'accroissement du

volume et de la réserve de bois, et donc d'améliorer l'effet «puits de carbone» de la forêt. Souvent, la forêt a besoin d'interventions ciblées pour que sa stabilité soit durablement assurée. La forêt n'atteint pas spontanément la capacité de stockage qu'on attend d'elle: le savoir-faire du forestier est indispensable, ainsi que de modèles d'exploitation éprouvés et des incitations pour les appliquer.

#### 2. Stockage de CO<sub>2</sub> dans les produits à base de bois

La masse de CO<sub>2</sub> séquestrée dans les produits en bois dépend du volume de bois transformé par l'industrie et de la demande des consommateurs. Elle est d'autant plus élevée que le volume de bois utilisé de manière durable est important. S'il s'agit de bois du pays, l'effet positif de la Suisse sur le climat peut être pris en compte. Les distances de transport se réduisent, économisant de l'énergie grise. Un accroissement de la demande de produits en bois suisse a donc plusieurs avantages en terme de politique climatique.

#### 3. Effets de substitution

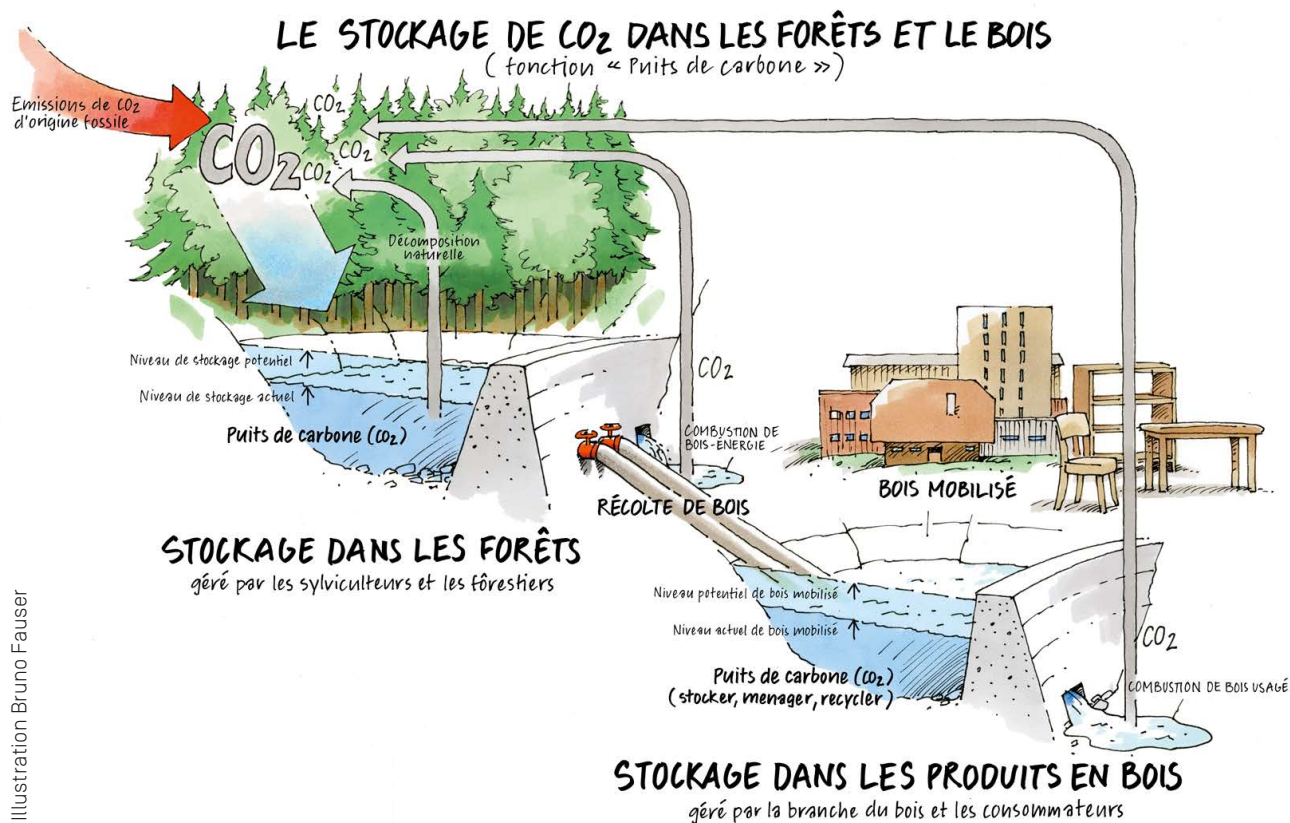
Plus la quantité de bois utilisé en lieu et place de matières fossiles ou de matériaux gourmands en énergie est importante, plus la quantité de CO<sub>2</sub> libérée diminue. Chaque mètre cube de bois substitué à des énergies fossiles évite le rejet de 600 kg de CO<sub>2</sub> dans l'environnement. L'effet de substitution est d'autant plus marqué que la demande en bois est importante, et donc que les conditions cadres pour la soutenir et l'encourager sont efficaces.

Ces trois effets permettent d'obtenir une prestation maximale de la forêt et du bois en faveur du climat: le maintien d'un volume sur pied optimal et les récoltes renforcent la capacité d'absorption de carbone et l'accroissement de la forêt, permettant ainsi de disposer de quantités impor-

tantes d'une matière première renouvelable qui peut être stockée dans des produits en bois ou remplacer d'autres matériaux. A long terme, les effets de puits diminuent, mais pas les prestations de substitution. La forêt fournit ainsi à la Suisse un tampon à CO<sub>2</sub> qui l'aide à gagner du temps, à inventer d'autres solutions; elle se révèle donc très importante pour la mise en œuvre de la politique climatique.

## POSITION DE FORÊTSUISSE

- > Les conditions économiques et juridiques doivent être conçues de telle sorte que l'économie forestière et l'industrie du bois puissent fournir une contribution maximale à la réalisation des objectifs climatiques.
- > A moyen terme – c'est-à-dire au cours des prochaines décennies – il convient d'augmenter aussi bien la séquestration biologique de carbone en forêt que le stockage de carbone dans des matériaux en bois transformés. La forêt et le bois doivent contribuer à atteindre
- les objectifs climatiques convenus au plan international dans les délais fixés, ou permettre de gagner du temps pour atteindre l'objectif d'une société neutre en carbone.
- > ForêtSuisse demande qu'une distinction claire soit faite entre les effets de la forêt sur le CO<sub>2</sub> et ceux de l'utilisation du bois. Car il s'agit de deux systèmes distincts qui ne produisent pas les mêmes effets et n'obéissent pas aux mêmes facteurs de régulation.
- > ForêtSuisse demande l'élaboration de bases légales claires afin qu'elle puisse valoriser équitablement son engagement en faveur de l'optimisation des prestations forestières en matière de stockage de CO<sub>2</sub>.
- > ForêtSuisse demande aux milieux politiques de créer un cadre général qui permette d'accroître la demande en bois suisse; il s'agit d'une condition pour optimiser l'efficacité des effets climatiques de la forêt et du bois.



La forêt et l'utilisation du bois permettent de stocker et d'éviter les émissions d'importantes quantités de CO<sub>2</sub>. La régulation des deux systèmes se fait de manière différente.

**L'économie forestière** gère le stockage de carbone en forêt par une orientation ciblée de l'évolution des forêts, en tenant compte de l'état des peuplements, de leur fonction, de la demande et du prix du bois, des coûts de la récolte, etc.

**L'industrie du bois** et les consommateurs gèrent le stockage de carbone dans les produits en bois en utilisant ce matériau pour la construction, la rénovation, l'habitat, etc.

Les deux systèmes sont très influencés par les conditions économiques et juridiques, et donc par les décisions politiques.